## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale

## Décision n° 26172 du 5 mai 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale – branche « administrative »

NOR: IOCJ1112295S

Le directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision nº 1034406 du 1er décembre 2010 (NOR : IOCJ1029448S),

## Décide :

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2011 :

Reverse Hugues	Nigend : 115 694	Numéro de livret de solde : 5 190 272
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 5 mai 2011.

Le colonel, directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

F. RONDOT